

Réunion publique du 7 mars 2007
à Bessay

De nombreux points ont été abordés au cours de cette réunion, présidée par **Guy Chambefort et Marie José Chassin** et qui a été replacée dans ses différents contextes. D'abord, c'est **un moyen pour se rencontrer et échanger** contre d'autres types de réunions, comme la permanence, comme le blog (journal électronique sur internet) et les divers documents écrits (affiches, journaux, tracts...). Ensuite, c'est **une continuité pour Guy Chambefort** dans la méthode pratiquée depuis de nombreuses années, et qui est maintenant sous les feux de l'actualité, la **démocratie participative**.

Plus de quarante personnes s'étaient déplacées et on notait la présence de **Michel Simon**, maire de Bessay, de **Michel Mabillon**, de **Jean-Michel Laroche**, de **Jacques Lahaye**, de **Pascal Perrin** et de **Jacques Paillet**, maire de St-Voir...

Il a été plus particulièrement noté :

Le thème des solidarités

1 -En forme d'introduction, **Roland Fleury**, conseiller général et **directeur de la campagne de Guy Chambefort et Marie José Chassin**, intervenait sur les **solidarités en milieu rural** :

Quand on parle solidarité, on pense tout de suite aux personnes âgées ou aux personnes handicapées. Il est vrai que par exemple pour l'Allier, 50% du budget départemental y sont consacrés. Ce sont deux secteurs où les populations sont en augmentation rapide.

L'allongement de la vie amène à résoudre des problèmes nouveaux, d'une part au niveau des effectifs et des exigences légitimes des nouvelles générations de personnes âgées, d'autre part, en ce qui concerne les pathologies, en particulier celles liées à la dégradation de certaines facultés cérébrales.

La loi de 2005 sur le handicap a également ouvert d'autres perspectives, notamment là aussi en termes de nombre de bénéficiaires par suite de l'amélioration de l'information. Mais il faut également assumer le fait que les structures familiales, notamment dans nos régions rurales où **les handicapés étaient souvent maintenus à la maison**, n'assurent plus leur rôle parce que les noyaux familiaux éclatent et les parents vieillissent et disparaissent.

L'augmentation prévisible des populations concernées va réellement poser des problèmes majeurs dans les 10 ou 15 ans qui viennent et vont entraîner l'explosion des budgets.

Par rapport à ces évolutions, il va devenir indispensable d'aborder ces questions sur des bases différentes et apporter des solutions novatrices. **Par exemple, il sera de plus en plus nécessaire d'aborder les problématiques des personnes âgées et des handicapés d'une manière commune ; en effet il n'y a pas de différence lorsqu'on parle de dépendance entre la dépendance liée à un handicap, qu'il soit de naissance ou causé par la maladie ou un accident, et la dépendance due à la perte de certaines facultés physiques ou intellectuelles par suite du**

vieillesse, les deux se conjuguant chez le handicapé vieillissant. Ce changement d'attitude devra s'accompagner de modifications profondes dans le domaine du financement de la dépendance en tant que telle étant donné la complexité des solutions à apporter.

Un autre secteur de la population où les questions sont très sensibles dans nos territoires ruraux, est celui de la petite enfance. Les demandes sont certes moins grandes en nombre par rapport aux zones urbaines, mais les problèmes sont différents et parfois plus compliqués. Mais c'est aussi le futur de nos territoires ruraux qui est en jeu parce que **pouvoir élever ses enfants dans des conditions qui permettent en même temps de travailler, conditionne la venue de populations jeunes.**

Ces questions sont en débat actuellement au Conseil Général de l'Allier puisque nous sommes en train de réviser les schémas départementaux pour les personnes âgées, pour les handicapés et pour la petite enfance et cela pour les cinq ans qui viennent.

2 -Sur le fronton de nos mairies, à la devise « Liberté - Egalité - Fraternité » les socialistes aimeraient **ajouter aussi Solidarité.**

3 -Il faut savoir **passer de la charité à la solidarité.**

4 -Sans solidarité, c'est l'éclatement de la société. «**La première forme de sécurité, c'est la solidarité** », Guy Chambefort rappelle cette citation de François Mitterrand.

5 -**L'idéologie néo-libérale de Sarkozy** le conduit, comme ceux qui le soutiennent, à réduire au maximum le rôle de l'Etat et donc, en particulier, à **sous-traiter la solidarité au secteur privé (communauté de l'argent) ou à des communautés souvent religieuses d'ailleurs. C'est le communautarisme !** On peut observer le même phénomène, mais habillé de façon présentable à l'échelle de certaines communes, y compris dans l'Allier.

Les techniques sont semblables. **Il faut dégraisser...** Au niveau de l'Etat, on diminue le nombre de fonctionnaires. Au niveau de la commune, on laisse incomplet le tableau du personnel...**On décrète alors l'incapacité de la collectivité et la supériorité de « l'extérieur » pour faire.**

6 -**La solidarité, c'est aussi celle entre les générations.** Il ne faut pas leurrer les gens avec des discours irréalistes sur les retraites. Comment gérer, avec l'augmentation de l'espérance de vie ? Le fonds de réserve des retraites, créé sous Lionel Jospin, n'est plus alimenté.

7 -**La solidarité, c'est aussi celle entre les territoires.** Ne pas opposer urbain et rural. Le problème des services publics est identique dans une commune rurale et dans certains quartiers d'une ville. **Pour maintenir ces services et même les améliorer, le rôle des technologies de l'information sera déterminante avec la présence indispensable de médiateurs** entre les citoyens, les usagers et les machines. On peut ainsi imaginer la mise en place de **maisons des services publics qui pourront inclure aussi une maison de la santé.**

8 -Ne pas oublier l'importance des centres d'hébergement et les difficultés pour les financer. Problèmes des SDF, des réfugiés politiques, des femmes qui quittent le domicile conjugal, sinistre sur le logement...

9 -L'économie solidaire est une pièce nouvelle et intéressante du dossier des solidarités. Il existe un exemple dans le Val de Besbre. Il s'agit d'accompagner à la création d'activités pour des personnes en difficultés par les micro-projets et le micro-crédit.

10 -Les sommes demandées et les coûts en maison de retraite sont importants. Les financements vont exploser. Le prix mensuel moyen de l'hébergement en maison de retraite est de 1 500 euros par mois. La ressource mensuelle moyenne d'un résident est de 800 euros.

Qui paie la différence ? l'APA, l'aide sociale avec récupération sur le patrimoine.

11 -L'exemple d'une maison de retraite est donné. Elle se situe dans l'agglomération moulinoise :

= 70 résidents ; moyenne d'âge 86 ans (et cela augmente régulièrement).

= Budget annuel : 1,9 millions d'euros. Part des résidents : 1,2 millions d'euros (63%).

Part de l'Etat : 0,45 millions d'euros (24%). Part du Département : 0,25 millions d'euros (13%)

=Difficulté pour la répartition des charges. Exemple du financement d'un poste de directeur : l'Etat et le Département ne paient pas et cette dépense revient aux résidents.

=Dans les charges, il y a la part qui provient de la construction des bâtiments et qui alourdit pour les résidents le prix de l'hébergement. Est-il normal de faire payer aux résidents un patrimoine qui ne va jamais leur appartenir ? En Belgique, il n'y a pas de foncier dans les prix de journée et cela peut expliquer pourquoi les maisons de retraite y sont moins chères.

12 -Il faut aussi développer le maintien à domicile en recherchant des nouveaux modes de logement comme les « papy loft ». Il s'agit de logements destinés aux personnes âgées et à mobilité réduite, disposant d'équipements et de services collectifs. Un projet existe à Yzeure et les travaux devraient démarrer courant 2007.

Pour vivre correctement

Guy Chambefort a donné à grands traits quelques conditions pour vivre correctement :

1 -être logé. Il faut pouvoir trouver un logement et que le montant de son coût ne soit pas une part trop importante du salaire. Les montants des garanties et de la caution ne doivent pas être un obstacle (un système de garanties mutualisées). Un dispositif de gestion des difficultés provisoires de paiement est à envisagé.

2 **-se soigner.** Garantir l'accès aux soins pour tous. Ne pas oublier que la CMU a été créée par les socialistes. Les dépassements d'honoraires doivent être contrôlés. La rémunération des médecins à l'acte -cf à d'autres pays européens- pour les personnes en difficultés doit être repensée. Prendre des mesures pour assurer la présence de médecins en milieu rural. Création de maisons de santé dans certains quartiers et en milieu rural.

3 **-avoir des rémunérations correctes.** Avoir d'abord du travail. Le nombre d'emploi en temps partiel tend à augmenter. Avant de préconiser les heures supplémentaires, il vaut mieux faire travailler plus de gens. Au retour à l'emploi, maintenir, si nécessaire, une aide pour éviter d'avoir moins de revenu.

4 **-disposer d'outils pour la vie quotidienne.** Par exemple le service bancaire universel.

LA RN 7 ... et en particulier à Bessay

Qu'a fait...Que fait...le député sortant ?

Rien de nouveau depuis 2002. Même des crédits prévus à cette époque ont été gelés jusqu'en 2005. Il faut se souvenir des différents retards à Lapalisse et au nord de Moulins. **Rien de sérieux n'a été prévu pour l'Allier pour les années à venir** : quelques glissières à Lapalisse, Moulins-Avrilly et une étude sur la partie sud d'une déviation de Varennes/Allier.

Rien pour Bessay...Pas de déviation à Bessay !!!

Et en plus, l'Etat demande des participations financières aux collectivités, alors que lors du dernier transfert de routes au Département (exemple la N9), la promesse avait été de ne plus demander de participation sur le réseau à la charge de l'Etat.

Et, il n'y a plus de revenus issus des autoroutes...**Les « bijoux de famille » ont été vendus par un gouvernement soutenu par le député sortant.**

Et, il n'est pas raisonnable de parler des routes sans avoir traité au préalable de l'organisation des transports par le rail, le **ferroutage...**

Problème scolaire

L'obligation pour les maires de contribuer à la scolarisation dans une école privée des enfants de la commune a été abordée pour être dénoncée. Une analogie avec la dualité clinique privée/hôpital public a été proposée.

Cette situation est le résultat d'un effet pervers et donc non prévu d'une loi qui n'a pas été analysée avec le bon sens du terrain. On voit clairement le type de député dont l'Assemblée Nationale a besoin !

François Bayrou

En ce qui concerne François Bayrou, les participants, dont des enseignants, n'ont pas oublié **qu'en 1994, il voulait abroger la loi Falloux et permettre ainsi**

aux collectivités de subventionner les établissements scolaires confessionnels. Cela a engendré d'énormes manifestations en France. Ils n'ont pas oublié n'ont plus que revenu dans l'opposition, **il avait voté contre la loi interdisant le port « ostentatoire » de signes religieux à l'école.**

Conclusion

« Nous ferons avancer les choses, avec dévouement et modestie » a été le mot de la fin de Guy Chambefort.

Rédigé par Christian Zammit christian.zammit1@libertysurf.fr